



Communiqué
Renens, le 26 novembre 2022

La «Distinction de l'Ouest 2022» révèle la qualité des réalisations urbaines récentes dans l'Ouest lausannois

Cinq réalisations architecturales ou urbaines mises en service entre 2017 et 2021 dans l'Ouest lausannois ont été distinguées ce 26 novembre à Écublens. Elles ont été choisies parmi les 21 en lice dans un concours unique en son genre. Elles témoignent chacune à sa manière de la richesse et de la qualité du bâti récent (précisions en annexe) :

- **Lausanne 64**, rénovation des anciens ateliers Mayer & Soutter, à Renens (rue de Lausanne 64)
- **Crèche Le Tournesol**, rénovation d'un rural, à Renens (av. du Château 17)
- **Résidence Les Kharites**, trois immeubles récents, à Bussigny (ch. Champ-Perrin 1)
- **Passerelle sur la route de la Pierre**, construction pour la mobilité douce, à Ecublens
- **Ferme des Tilleuls**, restauration et réaffectation, à Renens (rue de Lausanne 52)

Le jury de la *Distinction de l'Ouest 2022*, dont une des séances a pu avoir lieu «portes ouvertes» en présence du public, a dû analyser et départager des réalisations très diverses et de grande maîtrise. Certaines constructions emblématiques parmi elles, même si elles n'apparaissent pas dans le palmarès, font déjà partie du patrimoine bâti de l'Ouest lausannois.

La *Distinction de l'Ouest* en est à sa deuxième édition. Créée par l'association «Ouest lausannois: Prix Wakker 2011» et les Communes de l'Ouest lausannois, elle valorise la recherche de qualité et vise à partager la culture du bâti. Elle s'attache à des réalisations entrées en service récemment. Elle montre le patrimoine de demain en train de prendre forme. Autre particularité essentielle de ce concours original : la Distinction s'adresse non seulement aux maîtres d'œuvre qui ont conçu, dessiné et réalisé les constructions, mais aussi aux maîtres d'ouvrage à l'origine de chaque projet. Il ne s'agit dès lors pas seulement de la reconnaissance d'un geste architectural ou d'une prouesse d'ingénieur, mais aussi d'une démarche dans son ensemble et de la qualité qui en résulte dans un contexte donné. C'est ainsi que des objets aussi hétéroclites qu'une villa urbaine des années 1930 qui vient d'être transformée et le nouveau et impressionnant «saut-de-mouton» des voies CFF entre Prilly-Malley et Renens peuvent être comparés et évalués, chacun ramené à son échelle, à son environnement et au projet qui l'a rendu possible.

Lors de la remise de la *Distinction de l'Ouest 2022* par Christian Maeder, président de l'association «Ouest lausannois: Prix Wakker 2011», les lauréats ont dialogué avec l'humoriste Charles Nouveau. Ils ont chacun reçu une plaque qui signalera les constructions distinguées. Le public a pu visiter l'exposition des 21 objets soumis au jury et découvrir le livre édité à cette occasion dans la collection «les Cahiers de l'Ouest». La journée, co-organisée par Patrimoine suisse - section vaudoise dans les cadres des 50 ans du Prix Wakker, a encore offert une balade commentée dans l'Ouest lausannois, une conférence du professeur Bruno Marchand «Le paysage de la modernité» ainsi qu'une ronde «Le Prix Wakker en Suisse romande : enjeux et perspectives». SIA Vaud, Fondation CUB, Archizoom et Tracés-Espazium, soutiens de cette édition 2022, étaient présents.

À consulter : > Association «Ouest lausannois : Prix Wakker 2011»: www.olpw-2011.ch
> [Distinction de l'Ouest 2022 – Appel à candidatures](#) (PDF)
> Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL): www.ouest-lausannois.ch

La Distinction de l'Ouest 2022, Cedric van der Poel (dir. de publication), coédité par Infolio et l'association «Ouest lausannois : Prix Wakker 2011», en collaboration avec Revue TRACÉS / espazium.ch, SIA Vaud, CUB Culture du Bâti, Patrimoine Suisse - section vaudoise, col. «Les Cahiers de l'Ouest», 2022, 128 pages, ISBN 978-2-88968-086-3.

Renseignements complémentaires:

Christian Maeder, syndic d'Ecublens, président de l'association «Ouest lausannois: Prix Wakker 2011», 079 679 40 37
Benoît Biéler, directeur Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), 076 321 22 56